

AVIS N° 053 - 2020 / BRVM / DG

Rappel

Vendredi 1^{er} mai 2020, jour férié

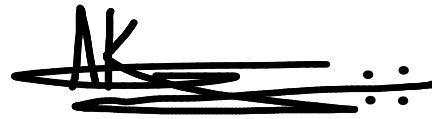
La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) rappelle au public et aux intervenants du marché que, conformément à l'Avis N° 203-2019/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2020, **le vendredi 1^{er} mai 2020, jour de la fête du travail, étant férié en Côte d'Ivoire, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.**

Les séances de cotation reprendront le **lundi 04 mai 2020.**

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 27 avril 2020

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE